

Saint-Martin, le jeudi 22 février 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD) Des actions concrètes engagées sur le terrain

La Collectivité de Saint-Martin, en totale concertation avec l'État et la justice, a pu réaliser des avancées significatives dans le cadre des actions de prévention et sécurité (CLSPD), contribuant à une meilleure coordination de la politique de prévention globale de la délinquance sur le territoire de Saint-Martin.

Depuis 2022, le CLSPD de Saint-Martin a déployé une nouvelle dynamique ayant vocation à inscrire des actions de terrain visibles et à lutter efficacement en faveur de la tranquillité publiques. Ces actions commencent à porter leurs fruits à travers plusieurs dispositifs déployés conjointement dans les quartiers de Saint-Martin.

Lors du comité restreint du 19 février 2024, madame Annick PETRUS, sénatrice de Saint-Martin et élue territoriale en charge de la tranquillité publique au sein du CLSPD, a eu l'occasion de présenter les travaux en cours et à venir, portés par cette instance publique co-présidée par le président de la Collectivité et le préfet délégué.

1- La sécurité routière au cœur des priorités du CLSPD

Comme l'a indiqué madame Annick Pétrus, en matière de sécurité routière, l'opération « *La Collectivité au cœur des quartiers* » a permis d'insuffler une dynamique de proximité avec les habitants, et notamment les jeunes avec la distribution de casques de protection pour les deux-roues.

Le Président Louis MUSSINGTON était attaché à cet objectif et tient à saluer cette initiative des équipes du CLSPD, Hénoc PATRICK et Jocelyn JERMIN, la gendarmerie ayant témoigné de l'efficacité de ce dispositif et de l'utilisation par les jeunes des casques offerts par la Collectivité.

La relance du run de motos encadré par l'association AMAN a également apporté sa pierre à l'édifice avec un lieu sécurisé au service des passionnés de sports mécaniques.

Une campagne de sensibilisation à la conduite à deux-roues est également programmée pour le mois d'avril 2024.

3 médiateurs de rue, 1 animatrice socio-culturelle et 2 référents scolaires interviennent sur le terrain au service de la tranquillité publique

La mise en place, le 1^{er} janvier dernier, de la Mission Prévention et Sécurité qui agit sur la médiation de rue et l'animation socio-culturelle au sein des quartiers, contribue de manière significative à la prévention de la délinquance. Ces 5 agents de la Collectivité seront présents à la sortie des établissements scolaires et dans les quartiers, une présence sur le terrain très appréciée.

Les projets de vidéoprotection, fourrière automobile et création du Conseil des familles sont lancés !

Le CLSPD pilote également des projets majeurs pour la sécurité, la tranquillité et l'aide aux habitants :

- La réhabilitation, modernisation et extension de la vidéo protection sur l'ensemble du territoire, avec un démarrage des travaux au second semestre 2024 et une installation finalisée courant 2025, offrira à la police territoriale et la gendarmerie un outil stratégique de surveillance et de contrôle.
- L'ouverture de la fourrière automobile, opérationnelle au 1^{er} semestre 2024, sera un moyen de sanctionner le non-respect du code de la route.
- La relance du Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles est programmée au 1^{er} semestre 2024, au service des familles en difficulté.
- La nouvelle plate-forme de réinsertion des personnes sortant de prison et des personnes placées sous le joug de justice, sera effective au 2nd semestre 2024 pour un accompagnement personnalisé en faveur de la réinsertion.

Parmi les travaux qui seront menés en 2024, le CLSPD prévoit de définir sa « *Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance* ». Cet outil sera utile au déploiement du plan territorial de la sécurité et prévention et sera lancé avant le mois de juin 2024.

Un diagnostic local de sécurité permettra de dresser un état des lieux de la délinquance et d'appréhender les besoins liés à la prévention.

Dans la perspective de la mise en place des nouveaux Conseils de quartiers en mars prochain, le CLSPD proposera une « charte d'engagement pour la tranquillité publique », entre institutionnels et membres de la société civile. L'objectif est de pouvoir engager des actions répondant aux besoins spécifiques des personnes rencontrant des difficultés dans les quartiers.

En concluant, Annick PETRUS a rappelé la reconnaissance et le rôle de proximité essentiels des CLSPD dans les territoires. Cette reconnaissance s'est traduite dans le cadre de la « Loi renforçant la sécurité et la protection des maires et des élus locaux » du 7 février 2024, lorsque l'Assemblée nationale a consacré un article entier sur la composition des Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. La Collectivité de Saint-Martin a pris en main cet outil pour lutter efficacement contre la délinquance sur son territoire.